

Éducation au développement durable (EDD) pour les formations continues et de perfectionnement

Le développement durable est inscrit comme principe dans la Constitution fédérale. L'éducation au développement durable (EDD) est un élément central de la stratégie éducative de la Confédération et des cantons.

« L'éducation au développement durable (EDD) contribue à l'objectif national « Développement durable » de la Suisse (article 2 [de la Constitution fédérale suisse](#)). L'objectif est de développer chez les élèves des compétences qui leur permettent de saisir la complexité du monde, de l'analyser de manière critique et d'agir en conséquence, en fonction de leurs valeurs et de leurs possibilités. »¹

Le VSA souhaite renforcer la protection des eaux en Suisse et contribuer activement à façonner son avenir. Dans leur travail quotidien, les spécialistes de la protection des eaux sont souvent confronté-e-s à des problématiques complexes et interdisciplinaires qui évoluent rapidement en raison des changements de l'environnement écologique, social et économique. C'est pourquoi l'intégration de l'EDD dans les formations du VSA est une conséquence logique, voire nécessaire.

Compétences en matière d'EDD

Les compétences en EDD ne sont pas toujours comprises de manière aussi exhaustive dans les formations du VSA qu'elles le sont selon [éducation21](#)². Selon les cas, il suffit que l'efficacité de ses propres actions s'étende au succès, par exemple au sein d'un projet. Ce n'est que dans certains cas qu'une perspective plus large est nécessaire, englobant par exemple la société et la politique dans un contexte mondial.

Utilisation interactive des médias et des outils

(Compétences techniques et méthodologiques)

- **Connaissances** : acquérir des connaissances interdisciplinaires et multiperspectives
- **Systèmes** : penser en réseau
- **Anticipation** : penser et agir de manière prospective
- **Créativité** : penser de manière critique et constructive

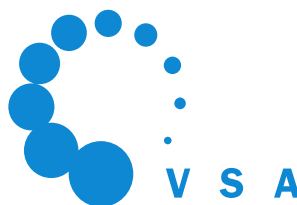
Interagir au sein de groupes hétérogènes

(Compétences sociales)

- **Perspectives** : changer de point de vue
- **Coopération** : travailler ensemble sur des questions liées au développement durable
- **Participation** : contribuer à façonner les processus sociaux

¹ <https://www.education21.ch/fr/edd-en-bref>

² https://www.education21.ch/sites/default/files/uploads/pdf_fr/edd/Competences_expliquees_spider_2018.pdf



Agir de manière autonome

(Compétences personnelles)

- **Responsabilité** : se percevoir comme faisant partie du monde
- **Valeurs** : réfléchir à ses propres valeurs et à celles des autres
- **Action** : assumer ses responsabilités et exploiter sa marge de manœuvre

Exemples de besoins en compétences en matière d'EDD chez les apprenant·e·s du VSA

Dans de nombreuses offres de formation et de perfectionnement du VSA, les compétences en EDD sont exigées en tant que telles. Jusqu'à présent, celles-ci ne sont toutefois encouragées de manière ciblée que dans une mesure limitée. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de défis auxquels les apprenant·e·s sont confronté·e·s et les compétences en EDD qui leur permettent de les relever.

Spécialistes des stations d'épuration

Compétences interdisciplinaires très étendues requises (**connaissances, systèmes**)

Fréquemment confrontés à d'autres acteurs (**perspective, coopération, action**)

Défis en constante évolution et en croissance rapide (**anticipation, créativité, responsabilité, action**)

Spécialiste en assainissement et évacuation des eaux des biens-fonds

Questions interdisciplinaires (**connaissances, systèmes, anticipation, créativité, coopération**)

Planification et conception (**responsabilité, action**)

Coordinateur/trice « Ville-éponge »

Enjeux interdisciplinaires (**connaissances, systèmes, anticipation, créativité, coopération**)

Cadre réglementaire et urbanistique exigeant (**connaissances, systèmes, créativité, coopération**)

Planification pour les défis futurs (**anticipation, responsabilité, action**)

Ce qui est également nécessaire pour renforcer la protection des eaux

Le public cible des formations au sein du VSA est extrêmement hétérogène. Il rassemble des groupes professionnels et d'âges variés, et l'intérêt pour la protection de l'environnement et des eaux peut fortement varier. Alors que certain·e·s apprenant·e·s ont explicitement choisi leur métier parce qu'ils et elles souhaitent s'engager dans la protection de l'environnement, d'autres sont plutôt arrivés dans ce domaine par hasard et avaient d'autres motivations. Le grand nombre d'apprenant·e·s constitue toutefois une opportunité de sensibiliser davantage de personnes à la protection des eaux et de leur donner les moyens de contribuer à façonner ce domaine. C'est pourquoi le VSA vise, dans le cadre de ses formations, à développer les compétences suivantes : **perspectives, coopération, valeurs et responsabilité**.